

INDICATEURS ET CIBLES DE PERFORMANCE DE L'ENSAIT**INDICATEURS COMMUNS DE PERFORMANCE DE FORMATION ET DE RECHERCHE****FORMATION ET DE RECHERCHE**

IC 1 – Taux de passage en année supérieure

IC 2 – Diversification et démocratisation de l'accès

IC 3 – Mobilité internationale (entrante et sortante)

IC 4 – Insertion Professionnelle

IC 5 – Part des étudiants diplômés poursuivant leurs études en doctorat

IC 6 – Contrats de recherche passés avec les entreprises

PILOTAGE

IC 7 – Développement des ressources propres (hors subventions pour charges de service public)

IC 8 – Taux d'occupation des locaux

INDICATEURS SPECIFIQUES

IS 1 – International : Nombre d'étudiants accueillis et signature de conventions

IS 2 – Augmentation des recettes issues de l'apprentissage et de la formation continue sur la période 2015-2019

IS 3 – Revenus consolidés de la valorisation de la recherche

INDICATEURS COMMUNS DE PERFORMANCE DE LA FORMATION ET DE LA RECHERCHE

IC1	TAUX DE PASSAGE EN ANNÉE SUPÉRIEURE	ENSAIT
-----	-------------------------------------	--------

Action	Améliorer la réussite des étudiants
Objectif	Améliorer la réussite à tous les niveaux de formation
Mesure du plan annuel de performance (PAP)	Programme 150 (Formations supérieures et recherche universitaire), objectif 2 (améliorer la réussite des étudiants)

Unité de mesure	Ratio en % et effectifs concernés
Date de la mesure	Années universitaires 2011-2012, 2012-2013, 2013-2014
Champ de la mesure	Élèves inscrits en cycle ingénieur de l'année universitaire inscrits en première année et en années suivantes
Source :	établissement

	2011-2012	2012-2013	2013-2014	Cibles 2019
Nombre d'élèves inscrits en année n +2 (3 ^{ème} année)	128	129	120	128
Taux de passage en n+3	92.3 %	94.8 %	83.2 %	100 %
Redoublants	6	4	14	
Nombre d'élèves inscrits en année n +3 (4 ^{ème} année)	130	128	124	128
Taux de passage en n+4	96.1 %	94.8 %	98.8 %	100 %
Redoublants	3	4	1	
Nombre d'élèves inscrits en année n + 4 (5 ^{ème} année)	131	128	132	129
Taux de réussite	92.1 %	97.4 %	94.7 %	100 %
Redoublants	6	2	4	

*NB : - Les expressions n-1 / n et n/ n+1 désignent des années universitaires. Par exemple, si n est l'année 2012, 2011-2012 est l'année universitaire n-1/n et 2012-2013 l'année universitaire n/n+1

Leviers d'action : Nouveau programme de mise à niveau des étudiants à leur arrivée.

Baisse du nombre d'élèves en formation classique et hausse en formation en alternance, sachant qu'en apprentissage il y a 0% de redoublement ces dernières années.

Commentaires de l'établissement

IC2	DIVERSIFICATION ET DEMOCRATISATION DE L'ACCES : FLUX D'ÉTUDIANTS ENTRANTS, POIDS RELATIF DES BOURSIERS SUR CRITÈRES SOCIAUX ET PROMOTION DE LA PARITÉ FEMME / HOMME	ENSAIT
-----	---	--------

Action	Améliorer la réussite des étudiants
Objectif	Améliorer la réussite à tous les niveaux de formation
Mesure du plan annuel de performance (PAP)	Programme 150 (Formations supérieures et recherche universitaire), objectif 2 (améliorer la réussite des étudiants)

2-1 Flux d'étudiants entrants

Action	Écoles d'ingénieurs
Objectif	Répondre aux besoins de qualifications supérieures

Description de l'indicateur

Unité de mesure	Effectifs étudiants inscrits
Date de la mesure	Rentrées
Champ de la mesure	Tous les étudiants inscrits en formation initiale sous statut d'étudiant
Source	Établissement

Élaboration et qualités de l'indicateur

Nature précise des données de base	Effectifs étudiants inscrits en formation initiale sous statut d'étudiant - Données chiffrées brutes agrégeant l'ensemble des spécialités d'ingénieur en formation initiale sous statut d'étudiant (si l'école délivre plusieurs diplômes)
Mode de calcul	Répartition des inscrits par année selon le type d'admission

FLUX D'ÉTUDIANTS ENTRANTS	2011-2012		2012-2013		2013-2014		Cible 2019	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Nombre total	408*	100	406*	100	402 *	100	405	100 %
Post bac								
CPGE Bac+1								
CPGE Bac+2	258	63.24%	265	65.27%	281	69.90 %	228	56.30 %
Bac +2	35	8.58 %	39	9.61 %	33	8.21 %	10	2.47 %
Bac +3								
Bac +4	17	4.17 %	19	4.68 %	20	4.97 %	20	4.94 %
FA	69	16.91%	61	15.02%	48	11.95 %	117	28.88 %
FC								
Double diplôme	29	7.10 %	22	5.42 %	20	4.97 %	30	7.41 %

* chiffres PAPESR

CPGE Bac+1 : élèves ingénieurs entrés après une année de CPGE.

CPGE Bac+2 : élèves des classes préparatoires entrés sur concours d'entrée établissement XXX.

Bac+2 : autres diplômes Bac+ 2 que CPGE.

FA : formation en alternance

FC : formation continue

Leviers d'action

Commentaire de l'établissement :

2-2 Poids relatif des boursiers sur critères sociaux

Action	Formation initiale et continue de niveaux licence et master (P150, 1 et 2) ; aides directes (P231, 1)
Objectif	Contribuer à promouvoir l'égalité des chances pour l'accès aux formations de l'enseignement supérieur des différentes classes sociales (programme 231)

Description de l'indicateur

Unité de mesure	Ratio en %
Date de la mesure	Années universitaires précédant la première année du contrat (2011-2012, 2012-2013 et 2013-2014)
Champ de la mesure	Élèves inscrits en filière ingénieur uniquement, quelle que soit la durée du cursus dans la filière. Sont donc exclus du champ les étudiants des classes préparatoires non intégrées au cursus, des masters et autres diplômes.

Élaboration et qualités de l'indicateur

Nature précise des données de base	Inscriptions principales dans les écoles sous tutelle du MENESR. Les étudiants inscrits en école, exclusivement pour préparer un master délivré par une université partenaire, sont exclus du champ. La notion de boursiers sur critères sociaux trouve son origine dans l'article L 821-1 du code de l'éducation et est définie conformément à la circulaire n° 2012-0012 du 22-6-2012 fixant les modalités d'attribution des bourses d'enseignement supérieur sur critères sociaux et des aides au mérite et à la mobilité internationale pour l'année 2012-2013. Ce texte établit les conditions de ressources, d'âge, de diplôme, de nationalité et d'inscription dans l'enseignement supérieur requises pour l'attribution d'une bourse.
Source	Etablissement
Mode de calcul	Nombre d'étudiants de la filière ingénieur boursiers sur critères sociaux / effectif total en filière ingénieur*100.

Données de l'établissement

	Nombre de boursiers sur critères sociaux (BCS)	Nombre total d'inscrits	% de boursiers
2011-2012	132	389	34 %
2012-2013	119	385	31%
2013-2014	124	376	33%
Cible 2019	127	385	33 %

Leviers d'action : Maintien du concours gratuit pour les boursiers

Commentaires de l'établissement :

2-3 Promotion de la parité hommes et des femmes en % sur l'effectif total

Action	Formation initiale et continue
Objectif	Contribuer à promouvoir l'égalité des chances pour l'accès aux formations de l'enseignement supérieur des différentes classes sociales (programme 231)

Description de l'indicateur

Unité de mesure	Ratio en %
Date de la mesure	Années universitaires précédant la première année du contrat (2011-2012, 2012-2013 et 2013-2014)
Champ de la mesure	Élèves inscrits en filière ingénieur uniquement.

Élaboration et qualités de l'indicateur

Nature précise des données de base	Inscriptions principales dans les 39 écoles sous tutelle du MENESR. Les étudiants inscrits en école, exclusivement pour préparer un master délivré par une université partenaire, sont exclus du champ.
Source :	MENESR/DGESIP-DGRI-SIES, SISE pour les données nationales
Mode de calcul	Part d'hommes et de femmes, en pourcentage de l'effectif total

Données de l'établissement

Taux	2011-2012	2012-2013	2013-2014	Cible 2019
Hommes (%)	47,2% *	45,1%	49,2 %	50 %
Femmes (%)	52,8%*	54,9%*	50,8 %	50 %
Total	100%			

*Chiffres PAPESR

Données nationales (écoles sous tutelle MENESR)

Taux	2011-2012	2012-2013	2013-2014
Hommes (%)	44,1%	46,2%	nc
Femmes (%)	55,9%	53,8%	nc
Total	100%		

Leviers d'action

Commentaires de l'établissement

IC3	MOBILITÉ INTERNATIONALE	ENSAIT
-----	-------------------------	--------

Action	Formation initiale et continue de niveau master
Objectif	Accroître d'attractivité internationale de l'offre française de formation (P150, objectif 4)

3-1 Mobilité entrante en filière ingénieurs, part des étudiants étrangers issus d'un système éducatif étranger

Description de l'indicateur

Unité de mesure	Ratio en %
Date de la mesure	Année universitaire n
Champ de la mesure	Tout inscrit (inscriptions principales) en filière ingénieur uniquement. Les étudiants inscrits en école exclusivement pour préparer un master délivré par une université partenaire sont exclus du champ.

Élaboration et qualités de l'indicateur

Nature précise des données de base	Les étudiants étrangers concernés sont titulaires d'un diplôme de fin d'études secondaires étranger ou d'un diplôme reconnu équivalent. Les étrangers titulaires d'un baccalauréat français sont exclus du champ.
Source	établissement
Mode de calcul	Nombre d'étudiants étrangers issus d'un système éducatif étranger / nombre total d'inscrits*100

	2012-2013	2013-2014	Cible 2019
Nombre d'inscrits étrangers titulaires d'un diplôme étranger	86	89	92
<i>Dont Union européenne</i>	9	12	25
Nombre total d'inscrits	385	376	385
Taux	22.33 %	23.67 %	23.89 %

Leviers d'action

Commentaires de l'établissement

3-2 Mobilité sortante, part des diplômés ayant suivi au moins 6 mois de stage ou de formation universitaire dans un pays étranger pendant leur cursus

Description de l'indicateur

Unité de mesure	%
Date de la mesure	Diplômés de l'année n
Champ de la mesure	Tout diplômé de filières ingénieurs

Élaboration et qualités de l'indicateur

Nature précise des données de base	La durée de référence est de 6 mois, consécutifs ou non
Source	Établissement
Mode de calcul	Nombre de diplômés de la filière ingénieur ayant suivi au moins 6 mois de stage ou de formation dans un pays étranger pendant leur cursus / nombre total de diplômés de la filière ingénieur *100

	2011-2012	2012-2013	2013-2014	Cible 2019
Part des diplômés ayant effectué une mobilité sortante (%)	100 %	100 %	100 %	100 %
Pour mémoire : part des diplômés ayant effectué une mobilité sortante d'au moins 3 mois (%)	100 %	100 %	100 %	100 %

Leviers d'action

Commentaires de l'établissement : 100 % des étudiants de la filière ingénieur réalisent une mobilité d'un semestre minimum à l'étranger.

IC4	INSERTION PROFESSIONNELLE	ENSAIT
-----	---------------------------	--------

Action	Formation initiale et continue de niveau licence et master
Objectif	Améliorer la réussite à tous les niveaux de formation
Mesure du plan annuel de performance (PAP)	Programme 150 (Formations supérieures et recherche universitaire), objectif 1 (répondre aux besoins de qualification supérieure par la formation initiale et continue, insertion professionnelle des jeunes diplômés

Description de l'indicateur

Unité de mesure	%
Date de la mesure	Résultats diplômés à 2 et 6 mois après le diplôme obtenu
Champ de la mesure	Élèves du cycle ingénieur inscrits dans l'école
Source :	établissement
Mode de calcul	<p>Nombre de diplômés : nombre total de diplômés de la filière ingénieur</p> <p>Nombre de diplômés répondant au champ de l'indicateur = nombre total de diplômés de la filière ingénieur – (nombre de diplômés étrangers + nombre de diplômés poursuivant des études)</p> <p>Taux de réponse : nombre de questionnaires respectant le champ de l'enquête qui permettent de connaître la situation du diplômé rapporté au nombre total de diplômés à interroger dans le cadre de l'enquête exploitables émanant de diplômés vérifiant les critères de l'enquête et présents sur le marché du travail (en emploi ou au chômage).</p> <p>Taux d'insertion est défini comme étant le nombre de diplômés dans le champ de l'enquête (voir ci-dessus) occupant un emploi, rapporté au nombre de diplômés dans le champ de l'enquête présents sur le marché du travail (en emploi ou au chômage).</p>

Élaboration et qualités de l'indicateur

Nature précise des données de base	Effectifs de diplômés répondant à l'enquête
Mode de calcul	effectifs des diplômés insérés à la sortie de l'établissement / effectif des diplômés enquêtés

Résultat position à 2 mois	2010-2011	2011-2012	2012-2013	Cible 2019
Nombre de diplômés	128	122	129	125
Nombre de diplômés répondant aux critères	102	104	114	125
Taux de réponse	76.5 %	81.7 %	95.6 %	100 %
Taux d'insertion (CDD+CDI) à 2 mois	67.1 %	51.7 %	45.6 %	60 %

Résultat position à 6 mois	2010-2011	2011-2012	2012-2013	Cible 2019
Nombre de diplômés	128	122	129	125
Nombre de diplômés répondant aux critères	102	104	114	125
Taux de réponse	76.5 %	81.7 %	95.6 %	100 %
Taux d'insertion à 6 mois	83.7 %	72.7 %	71.3 %	90 %
Dont Part des diplômés insérés en CDD	7.7 %	23.5 %	22.9 %	30 %
Dont Part des diplômés insérés en CDI	69.2 %	44.7 %	32.1 %	60 %
Salaires moyen (€)	32 200	30 500	30 000	32 000

Leviers d'action : Amélioration du taux d'insertion professionnelle grâce au développement de la formation en alternance.

Commentaires de l'établissement

INDICATEURS COMMUNS DE PERFORMANCE DE LA FORMATION

IC5	PART DES ÉTUDIANTS DIPLÔMÉS POURSUIVANT LEURS ÉTUDES EN DOCTORAT	ENSAIT
-----	--	--------

Action	Formation initiale et continue
Objectifs	Répondre aux besoins de qualifications supérieures ; développer le dynamisme et la réactivité de la recherche universitaire ; contribuer à l'amélioration de la compétitivité de l'économie nationale par le transfert et la valorisation des résultats de la recherche
Mesure du plan annuel de performance (PAP)	Programme 150 (Formations supérieures et recherche universitaire), objectif 1 (répondre aux besoins de qualification supérieure par la formation initiale et continue)

Description de l'indicateur

Unité de mesure	%
Date et source de la mesure	Année universitaire n+1, pour les diplômés de l'année universitaire n. Source : établissement
Champ de la mesure	Diplômés de l'année n de la filière ingénieur

Élaboration et qualités de l'indicateur

Nature précise des données de base	Tout diplômé de l'année universitaire n inscrit en doctorat pour l'année universitaire n+1, quel que soit son statut (en contrat doctoral, en CIFRE, salarié CDI ou CDD, sans emploi rémunéré, etc.) et l'établissement de son inscription doctorale. L'expression n+1 désigne des années universitaires. (Par exemple, si n est l'année 2012, 2011-2012 est l'année universitaire n-1/n et 2012-2013 l'année universitaire n/n+1)
------------------------------------	--

Mode de calcul	Nombre d'ingénieurs diplômés de l'année n inscrits en doctorat pour l'année universitaire n+1 / nombre total d'ingénieurs diplômés de l'année n*100
----------------	---

	2011-2012 (diplômés 2011)	2012-2013 (diplômés 2012)	2013-2014 (diplômés 2013)	Cible 2019 (diplômés 2018)
Nombre d'ingénieurs diplômés inscrits en doctorat	6	6	3	12
Nombre total de diplômés	128	122	129	129
Taux	4.7 %	4.9 %	2.3 %	9.3 %

Leviers d'action : Gemtex Day et collaboration avec Centrale Lille et Université de Lille

Commentaires de l'établissement

IC6	CONTRATS DE RECHERCHE PASSES AVEC LES ENTREPRISES	ENSAIT
-----	---	--------

Description de l'indicateur

Unité de mesure	K€
Date de la mesure	Année n

Élaboration et qualités de l'indicateur

Nature précise des données de base	L'indicateur observe en lecture immédiate du montant en valeur absolue des ressources apportées par les contrats de recherche
Source	MENESR/ DGESIP-DGRI/sous -direction des systèmes d'information et des études statistiques – SD-SIES
Mode de calcul	Cet indicateur est calculé à partir d'enquêtes auprès des institutions concernées, car il impose de séparer précisément, dans les comptes des opérateurs, les ressources de recherche des ressources d'enseignement.
Date de disponibilité de l'indicateur	Les délais de collecte et de traitement par le service statistique national compétent font que la valeur de l'année n n'est disponible qu'en juillet n+2

Données établissement

	2014 Réalisation	2015 Prévision	2016 Prévision	2017 Prévision	2018 Prévision	Cible 2019
Montant des ressources apportées par les contrats de recherche passés avec les entreprises	388	400	420	440	470	500

Données nationales

	2012 Réalisation	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP 2014	2014 Prévision actualisée	2015 Prévision	2017 Cible
Montant des ressources apportées par les contrats de recherche passés avec les entreprises	179 660	nd	208 954	204 660	217 160	240 000

Leviers d'action :

Commentaires de l'établissement :

INDICATEURS COMMUNS DE PERFORMANCE DU PILOTAGE

IC7	DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES PROPRES Hors subventions pour charges de service public	ENSAIT
-----	--	--------

Action	Pilotage opérationnel des établissements
Objectif	Optimiser l'offre de formation et la gestion des établissements (objectif 6 du programme 150)
Mesure du plan annuel de performance (PAP)	Programme 150 (Formations supérieures et recherche universitaire), objectif 6 (améliorer l'efficacité des opérateurs), évolution des ressources propres des établissements

Description des indicateurs

Unité de mesure	Millier d'euros (K€)
Date de la mesure	Deux dernières années civiles précédant la 1 ^{ère} année du contrat ; dernière année civile du contrat
Champ de la mesure	Ressources financières hors subvention pour charges de service public, à savoir : <ol style="list-style-type: none"> 1. les droits d'inscription (70611 – 70612 – 70613) 2. les recettes de la formation continue (7065) 3. la taxe d'apprentissage (7481) 4. les contrats et prestations de recherche 5. les subventions (hors subvention pour charges de service public) 6. les dons et legs des fondations (7581 – 7582 – 7585 – 7586 – 7587) 7. les produits exceptionnels (771 – 772 – 775 – 778) 8. les autres ressources propres (701 – 702 – 703 – 7063 – 7064 – 7066 – 7067 -70681 – 70688 – 707-708 – 7091 – 7092 – 7093 – 7094 – 7095 – 7096 – 7097 – 7098 – 7445 – 746 – 752 – 755 – 757 – 7583 – 7584 – 7588 – 76) Non pris en compte : 756 – 7562 – 777.
Mode de renseignement	Données fournies par l'établissement

	2013	2014	Cible 2019
Droits d'inscription (1)	208.3	90.5	228
Formation continue (2)	9.8	26.3	50
Taxe d'apprentissage* (3)	209.9	189.1	800
Contrats et prestations de recherche (4)	597.9	491	600
<i>ANR investissements d'avenir (74411)</i>	0	0	0
<i>ANR hors investissement d'avenir (74412)</i>	221.9	102.8	200
<i>Autres (704 – 705 – 7062 – 751)</i>	376	388.2	400
Subventions (hors subvention pour charges de service public) (5)	1 672.2	1 299.1	1 150
<i>Régions (7442)</i>	145.4	274.5	300
<i>Union européenne (7446)</i>	817.3	352.6	600
<i>Autres (7418 – 7443* – 7444* – 7447 – 7448 – 7488*)</i>	709.5	672.1	250
Dons et legs des fondations (6)	0	0	0
Produits exceptionnels (7)	19.3	90.6	30
Autres ressources propres (8)	232.6	81.1	80
Total	2 950	2 267.7	2 938

Précisions : cette fiche est destinée à fixer des objectifs d'évolution des ressources en fonction des orientations retenues dans le contrat. La classification des ressources est conforme à l'instruction comptable et budgétaire M 9-3. Des cibles peuvent être fixées pour la totalité des catégories de ressources, ou pour une partie d'entre elles seulement, selon les priorités de l'établissement.

Leviers d'action : Partenariats locaux, IDEX et recettes Formasup liées au développement du nombre d'apprentis

Commentaires de l'établissement :* La loi n° 2014-288 du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale a prévu une application de la réforme pour la taxe d'apprentissage due par les entreprises au titre des rémunérations versées à compter du 1er janvier 2014, soit dès la collecte 2015. Dans ce cadre, les recettes de l'apprentissage seront donc ventilées à partir de cette date sur les lignes suivantes : Taxe d'apprentissage (3), et Autres avec les comptes (7443, 7444,748).

Il convient de noter, que l'ensemble des recettes « taxe d'apprentissage » ont été regroupés pour la cible 2019 à la ligne 3 «taxe d'apprentissage »

Pour les années 2013 et 2014, les recettes Formasup apparaissent dans la rubrique « Autres » pour un montant de 532 K€ en 2013 et 354 K€ en 2014. La cible 2019, comprend 100 K€ au titre de la taxe d'apprentissage, 700 K€ au titre de Formasup, soit 800 K€ sur la ligne « taxe d'apprentissage ».

IC8	TAUX D'OCCUPATION DES LOCAUX	ENSAIT
-----	------------------------------	--------

Action	Améliorer l'efficacité des opérateurs
Objectif	Optimiser la gestion et l'évolution du patrimoine immobilier
Mesure du plan annuel de performance (PAP)	Programme 150 (Formations supérieures et recherche universitaire), objectif 6 (améliorer l'efficacité des opérateurs)

Description de l'indicateur

Unité de mesure	Pourcentage représentant la durée réelle d'occupation des locaux par rapport au quota horaire de référence
Date de la mesure	Annuelle
Champ de la mesure	Établissement

Élaboration et qualités de l'indicateur

Nature précise des données de base et Source	Enquête annuelle sur la situation immobilière
Mode de calcul	<p>Le taux d'occupation des locaux de l'établissement est établi en deux étapes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - calcul du taux d'occupation pour chaque type de salles (amphithéâtres et salles banalisées) en fonction de la formule présentée plus bas ; - détermination du taux d'occupation de l'établissement à partir de la moyenne pondérée des taux d'occupation de chaque type de salles par leurs surfaces respectives. <p>Le calcul du taux d'occupation pour un type de salles correspond au rapport entre l'occupation « réelle » et le quota horaire de référence (occupation théorique) où l'occupation « réelle » est le rapport de nombre d'heures d'utilisation annuelle d'un type de salles avec le nombre de salles. Il se résume par la formule suivante :</p> $T = \frac{U/S}{H}$ <p>T : taux d'occupation d'un type de salles U : nombre d'heures d'utilisation d'un type de salles S : nombre de ce même type de salles H : quota horaire de référence (1 120 h)</p> <p>A titre d'exemple : un établissement disposant de 66 salles banalisées (5 100 m²) qu'il utilise 58 195 h par an, présente un taux d'occupation de : $\frac{58\,195\text{ h}}{66\text{ salles}} \times 1\,120\text{ h}$ soit 79 % pour les salles banalisées</p> <p>Ce même établissement présente un taux d'occupation de ses amphithéâtres (3 000 m²) de 62 % pour ses amphithéâtres ; Son taux d'occupation est de : $\frac{62\% \times 3\,000\text{ m}^2 + 79\% \times 5\,100\text{ m}^2}{8\,100\text{ m}^2} = 73\%$.</p>
Service responsable de l'indicateur	MENESR, DGESIP

Précisions : Cet indicateur est construit en référence à l'indicateur du programme 150 n° 6.4 « Taux d'occupation des locaux ». Ce taux est estimé à 71 % en réalisation 2012 (PAP 2015) à partir des données recueillies par enquête auprès des établissements. Cible 2017 (PLF 2015) à 72%.

Occupation des locaux	Situation actuelle (2015)				Taux d'occupation attendu en 2019
	Nombre d'heures d'utilisation	Nombre de salles	Total surfaces SHON	Taux d'occupation réel	
Amphithéâtres	4 022	4	654	90 %	85 %
Salles banalisées	10 319	10	751	92 %	95 %
Sous-total	14 341	14	1 405	91 %	
Salles dédiées	6 572	13	1 194	48 %	60 %
Total	20 913	27	2 599	71 %	80 %

Leviers d'action : Poursuivre la mutualisation avec d'autres partenaires universitaires, notamment dans le cadre de l'arrivée de Lille 2 et Lille 3 à proximité de l'ENSAIT en 2017 (campus « ilot gare » à Roubaix

Commentaires de l'établissement : De récentes réflexions sur l'évolution de la maquette pédagogique vers une augmentation des enseignements « par projet » expliquent cette différence de taux d'occupation pour les amphithéâtres. En effet cette réforme pédagogique, prévue en 2017, nécessite une grande quantité de salles banalisées et de salles dédiées avec des connexions (prises de courant, wifi) pour travailler par petits groupes et moins d'amphithéâtres (plutôt réservés aux cours magistraux qui seront en diminution).

INDICATEURS SPECIFIQUES DE PERFORMANCE DU PILOTAGE

IS1	INTERNATIONAL : NOMBRE D'ETUDIANTS ACCUEILLIS ET SIGNATURE DE CONVENTIONS	ENSAIT
-----	---	--------

Description des indicateurs

Unité de mesure	nombre
Date de la mesure	Année universitaire 2013 2014
Champ de la mesure	Activité à l'international
Mode de renseignement	Données fournies par l'établissement

	2013	2014	Cible 2019
Nombre d'étudiants accueillis	86	89	92
Nombre de conventions	39	40	50

Leviers d'action :

Commentaires de l'établissement : Sur la cible 2019 de 92 étudiants accueillis, 66 le seraient au titre du semestre international et 26 au titre de la formation ingénieur

IS2	AUGMENTATION DES RECETTES ISSUES DE L'APPRENTISSAGE ET DE LA FORMATION CONTINUE SUR LA PERIODE 2015-2019	ENSAIT
-----	--	--------

Description des indicateurs

Unité de mesure	Millier d'euros (K€)
Date de la mesure	Année universitaire 2013 2014
Champ de la mesure	Apprentissage Formation continue
Mode de renseignement	Données fournies par l'établissement

	2013	2014	Cible 2019
Recettes issues de l'apprentissage	532.5	353.7	800
Recettes issues de la formation continue	9.8	26.3	50
TOTAL	542.3	380	750

Leviers d'action : Augmentation du nombre d'apprentis grâce à la réforme du recrutement

Commentaires de l'établissement :

IS 3	REVENUS CONSOLIDÉS DE LA VALORISATION DE LA RECHERCHE	ENSAIT
------	---	--------

Action	Améliorer le transfert et la valorisation des résultats de la recherche
Objectif	Contribuer à l'amélioration de la compétitivité nationale par le transfert et la valorisation des résultats de la recherche
Mesure du plan annuel de performance (PAP)	Programme 150 (Formations supérieures et recherche universitaire), objectif 4 (améliorer le transfert et la valorisation des résultats de la recherche)

Description de l'indicateur

Unité de mesure	Millier d'euros (K€)
Date de la mesure	31/12/ année n
Champ de la mesure	Établissements d'enseignement supérieur et structures externes chargées de la valorisation de leurs activités recherche

Élaboration et qualités de l'indicateur

Nature précise des données de base	<p>Établissement : établissement d'enseignement supérieur ayant qualité d'opérateur et participant à l'exécution du programme 150 dans le cadre d'une contractualisation avec le MENESR.</p> <p>Structure externe : structure (établissement public, association, dispositif mutualisé ou filiale) chargée par l'établissement public, agissant seul ou avec d'autres établissements (dans le cadre d'un regroupement à préciser), de gérer tout ou partie des activités de valorisation.</p> <p>Organisme : EPST partenaires des établissements au sein des unités mixtes et gérant potentiellement une part des ressources de valorisation</p> <p>Données financières au 31/12/ année n de chaque année considérée :</p> <ul style="list-style-type: none"> - recettes générées par les contrats de recherche (hors financement public sur projet - FPP) - recettes générées par les prestations de service (études et prestations recherche hors contrats) <p>recettes générées par les revenus de la propriété intellectuelle</p>
Source :	Comptes financiers des établissements d'enseignement supérieurs Bilans financiers annuels des structures externes et des organismes
Mode de calcul	Montants déclarés par catégories de ressources citées plus haut issus du compte financier de l'établissement, augmenté des ressources globales des structures externes concernées et des ressources éventuellement gérées par les organismes pour le compte d'unités mixtes de l'établissement. Les ressources des structures externes mutualisées ne sont pas ventilées par établissement faute de pouvoir déterminer a priori la bonne clé de répartition. Cependant, les établissements sont invités à commenter les résultats et le cas échéant à expliciter leur niveau de participation au dispositif mutualisé y compris si la valorisation est gérée au niveau du regroupement.
Responsable de l'indicateur	DGRI – DGESIP
Date de disponibilité de l'indicateur	Mars de chaque année n pour n-1

IS 3	REVENUS CONSOLIDES DE LA VALORISATION DE LA RECHERCHE (SUITE)	Nom de l'établissement
------	---	------------------------

	Ressources en millier d'euros K€ (2014)				Cible 2019 (évolution en %)
	Contrats hors FPP	Prestations effectuées hors contrats	Redevances PI	Total	
1- Périmètre établissement	0	388	0	388	30
2- Périmètre structure(s) externe(s) propre(s) à l'établissement					
3- Périmètre structure(s) externe(s) mutualisées					
4- Périmètre « organismes »					
	Total				

Leviers d'action : Contractualisation de la commercialisation via une structure de transfert spécialisée (Centre Technique Industriel) et contractualisation avec la SATT concernant le développement des redevances PI.

Commentaires de l'université

Précisions – Remarques importantes :

Les financements publics sur projet (FPP), par exemple en provenance de l'ANR, du FUI, de l'UE (PCRD), ou des collectivités territoriales sont exclus du périmètre de l'indicateur.

Cet indicateur financier ne rend compte que partiellement de la mission de valorisation de la recherche confiée aux établissements et de la dynamique en place. Un tableau de bord de suivi des résultats construit conformément à la volonté de la CPU, devra permettre de faire évoluer cet indicateur de même que la diffusion des analyses conduites sur la base de l'enquête Curie.

En outre les universités sont invitées à compléter cet indicateur d'éventuels commentaires ou compléments d'information.